



Hommage au civisme - Actes héroïques

» Les personnes qui n'écoutent que leur courage dans des circonstances périlleuses viennent de tous les milieux. Une profonde humanité est leur dénominateur commun.



Afin de souligner le courage et la conduite exemplaires des citoyennes et des citoyens qui portent secours à des personnes dont la vie est en danger, le gouvernement du Québec a adopté, le 19 décembre 1977, la Loi visant à favoriser le civisme.

- [La Charte québécoise des droits et libertés de la personne](#)
- [La Loi visant à favoriser le civisme](#)
- [Un peu d'histoire](#)
- [La règle du bon Samaritain](#)
- [Qui peut faire l'objet d'une proposition de candidature ?](#)
- [Comment proposer une candidature ?](#)
- [Le Comité sur le civisme](#)
- [Les médailles ou mentions d'honneur du civisme](#)
- [Un hommage public](#)
- [Le délai d'inscription](#)
- [Pour en savoir plus](#)

» La Charte québécoise des droits et libertés de la personne

En vertu de la [Charte québécoise des droits et libertés de la personne](#)  (art. 2), « Tout être humain dont la vie est en péril a droit au secours. Toute personne doit porter secours à celui dont la vie est en péril [...] à moins d'un risque pour elle [...] ». Porter secours à une personne dont la vie est en danger fait donc partie des devoirs de toute citoyenne et de tout citoyen. Cependant, la Charte n'exige pas de le faire au risque de sa vie.

» La règle du bon Samaritain

Les gens hésitent parfois à porter secours à un blessé par crainte d'aggraver son état et de faire l'objet de poursuites en dommages. Une disposition particulière du Code civil du Québec (art. 1471 du [Livre cinquième](#) ) protège contre toute poursuite judiciaire la citoyenne ou le citoyen qui, de bonne foi, porte secours à une personne en danger ; c'est donc seulement s'il commet une faute intentionnelle ou une faute lourde qu'un individu peut être tenu responsable d'un dommage causé alors qu'il porte secours à une per-sonne en danger.

- > Ministre
- > Ministère
- > Publications
- > Formulaires
- > Programmes et services
- > Sites d'intérêt
- > Tribunaux
- > Pour nous joindre
- > À propos de ce site



» La Loi visant à favoriser le civisme

Lorsqu'une intervention comporte une part importante de danger pour le sauveteur, elle peut, en vertu de la [Loi visant à favoriser le civisme](#) (L.R.Q., c. C-20), être reconnue comme un acte de civisme exceptionnel et valoir à son auteur une décoration ou une distinction du gouvernement du Québec. Cet acte doit avoir été accompli dans des circonstances périlleuses ou difficiles qui, parfois, ont pu mettre la vie du sauveteur en danger.

La Loi prévoit également des indemnités pour la citoyenne ou le citoyen qui a subi des blessures corporelles ou des dommages matériels en accomplissant un tel acte de civisme.

» Un peu d'histoire

Un acte courageux accompli en 1973 est à l'origine de la Loi visant à favoriser le civisme. Afin d'éviter une tragédie, un chauffeur de taxi de Montréal avait sauté de sa voiture pour prendre le volant d'un camion-remorque qui roulait sans conducteur rue Saint-Urbain, à Montréal. Il s'était grandement blessé dans cette aventure.

» Qui peut faire l'objet d'une proposition de candidature pour l'Hommage au civisme ?

Vous pouvez proposer la candidature de toute personne ayant accompli, dans des circonstances périlleuses ou difficiles, parfois même au risque de sa vie, un acte de civisme exceptionnel visant à secourir une personne dont la vie était en danger.

» La proposition d'une candidature

Pour proposer une candidature, vous devez remplir le formulaire [Proposition d'une candidature](#) et de le faire parvenir au secrétariat du Comité sur le civisme.

Secrétariat du Comité sur le civisme
Ministère de la Justice
Direction des communications
1200, route de l'Église
Québec (Québec) G1V 4M1

Une personne ne peut proposer sa propre candidature.

» Le délai d'inscription

Les propositions de candidature doivent parvenir au secrétariat du Comité sur le civisme au plus tard le 1^{er} mai de l'année en cours et ne doivent signaler que les actes de courage accomplis entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de l'année précédente.

» Le Comité sur le civisme

Composé de cinq membres nommés par le gouvernement du Québec, le [Comité sur le civisme](#) est chargé de formuler des avis au ministre de la Justice concernant l'attribution des médailles et des mentions d'honneur du civisme.

» Les médailles et les mentions d'honneur du civisme

La **médaille du civisme**, accompagnée d'un insigne or, peut être décernée par le gouvernement à une personne qui a accompli un acte de civisme dans des circonstances périlleuses. Faite de bronze et gravée au nom du récipiendaire, la médaille symbolise le thème *Exposer sa vie pour en sauver une autre*.



Des circonstances périlleuses sont des circonstances dans lesquelles le sauveteur a mis sa vie en péril.



La **mention d'honneur du civisme**, accompagnée d'un insigne argent, peut être décernée par le gouvernement à une personne qui a accompli un acte de courage ou de dévouement dans des circonstances difficiles. Il s'agit d'un parchemin honorifique calligraphié au nom du récipiendaire.

Des circonstances difficiles sont des circonstances qui comportent une part importante de danger pour le sauveteur.

L'insigne du civisme est une réplique miniature de la médaille.

» Un hommage public

Un hommage public est rendu annuellement aux récipiendaires au cours d'une cérémonie officielle présidée par le ministre de la Justice du Québec.

» Pour en savoir plus

[Formulaire de proposition d'une candidature pour un acte de civisme](#)

[Les récipiendaires](#)

[Le Comité sur le civisme](#)

Les lois en rapport avec le civisme

- [Charte québécoise des droits et libertés de la personne](#)  (art. 2)
- [Livre cinquième du Code civil du Québec](#)  (art. 1471)
- [Loi visant à favoriser le civisme](#) 

Pour obtenir des informations supplémentaires, n'hésitez pas à [nous contacter](#).



Haut

Dernière mise à jour : 15 novembre 2006



© [Gouvernement du Québec, 2003](#)



Hommage au civisme - Actes héroïques

» Formulaire de proposition d'une candidature pour un acte de civisme

Vous pouvez proposer pour une reconnaissance officielle toute personne ayant accompli, dans des circonstances périlleuses ou difficiles, parfois même au risque de sa vie, un acte de civisme exceptionnel visant à secourir une personne dont la vie était en danger.

Note

Les renseignements nominatifs sont remis, si nécessaire, à un enquêteur dûment mandaté par le ministère de la Justice.

Version de ce document : Janvier 2007

Type de fichier : ► **PDF DYNAMIQUE**

Version d'[Adobe Reader](#) requise : 6.0.1

Poids : 95 Ko

Télécharger

-

Pour en savoir plus

[Hommage au civisme](#)

[Les récipiendaires](#)

[Le Comité sur le civisme](#)

S'il vous est impossible de télécharger ou d'imprimer ce document, [communiquez avec nous](#). Nous vous indiquerons comment obtenir cette information d'une autre façon.

Dernière mise à jour : 11 janvier 2007





© [Gouvernement du Québec, 2003](#)

Hommage au civisme

» Le Comité sur le civisme

Composé de cinq membres nommés par le gouvernement du Québec, le Comité sur le civisme est chargé de formuler des avis au ministre de la Justice concernant l'attribution des médailles et des mentions d'honneur du civisme.

- [Comité 2006](#)
- [Comité 2005](#)
- [Comité 2003](#)
- [Comité 2002](#)
- [Comité 2001](#)
- [Comité 2000](#)

» Comité 2006

Le comité a reçu 103 propositions de candidature pour les actes de civisme accomplis au cours de l'année 2004. Les membres du comité ont recommandé de remettre la médaille du civisme à 11 personnes et la mention d'honneur du civisme à 14 personnes.

Faisaient partie du Comité :

- Mme Nicole Blouin
Présidente du Comité sur le civisme et présidente de NB Communications-relations publiques inc.
Chargée de cours à l'Université Laval
- M. Pablo Altamirano
Directeur, groupe-conseil Agir interculturel
- M. Jean-Marie de Koninck
Professeur de mathématiques à l'Université Laval et président fondateur d'Opération Nez rouge
- M. Victor C. Goldbloom, médecin
Président du conseil d'administration de l'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de Montréal

» Comité 2005

Le comité a reçu une soixantaine de propositions de candidature pour les actes de civisme accomplis au cours de l'année 2003. Les membres du comité ont recommandé de remettre la médaille du civisme à six personnes et la mention d'honneur du civisme à quatre personnes.

Faisaient partie du Comité :

- Mme Nicole Blouin
Présidente du Comité sur le civisme et présidente de NB Communications-relations publiques inc.
Chargée de cours à l'Université Laval
- M. Pablo Altamirano
Directeur, groupe-conseil Agir interculturel

- > Ministre
- > Ministère
- > Publications
- > Formulaires
- > Programmes et services
- > Sites d'intérêt
- > Tribunaux
- > Pour nous joindre
- > À propos de ce site



- M. Victor C. Goldbloom, médecin
Président du conseil d'administration de l'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de Montréal

» Comité 2003

Le comité a reçu une centaine de propositions de candidature pour les actes de civisme accomplis au cours de l'année 2002. Les membres du comité ont recommandé de remettre la médaille du civisme à sept personnes et la mention d'honneur du civisme à 16 personnes.

Faisaient partie du Comité :

- Mme Nicole Blouin
Présidente du Comité sur le civisme et présidente de NB Communications-relations publiques inc.
Chargée de cours à l'Université Laval
- M. Pablo Altamirano
Directeur, Altacom, consultants en relations interculturelles
- M. James Lee Hopkins
Consultant en gestion
Directeur général de l'Ambulance Saint-Jean de 1999 à mars 2001

» Comité 2002

Le comité a reçu une centaine de propositions de candidature pour les actes de civisme accomplis au cours de l'année 2001. Les membres du comité ont recommandé de remettre la médaille du civisme à neuf personnes et la mention d'honneur du civisme à 18 personnes.

Faisaient partie du Comité :

- Mme Nicole Blouin
Présidente du Comité sur le civisme et présidente de NB Communications-relations publiques inc.
Chargée de cours à l'Université Laval
Présidente de l'Association Québec-France, région de Québec
- M. Pablo Altamirano
Directeur, Altacom, consultants en relations interculturelles
- M. James Lee Hopkins
Consultant en gestion
Directeur général de l'Ambulance Saint-Jean de 1999 à mars 2001
- M. Richard Renaud
Directeur du Service général d'inspection du ministère de la Sécurité publique
Coprésident des Jeux mondiaux des policiers et des pompiers Québec 2005 inc.
Président de la Caisse d'économie Desjardins du personnel municipal (Québec)

» Comité 2001

Le comité a reçu une centaine de propositions de candidature pour les actes de civisme accomplis au cours de l'année 2000. Les membres du comité ont recommandé de remettre la médaille du civisme à trois personnes et la mention d'honneur du civisme à 21 personnes.

Faisaient partie du Comité :

- Mme Nicole Blouin
Présidente du Comité sur le civisme et présidente d'une société de relations publiques
Chargée de cours à l'Université Laval
Présidente de l'Association Québec-France, région de Québec
- M. Pablo Altamirano

Directeur général du Comité d'adaptation de la main-d'oeuvre pour personnes immigrantes (CAMO)

- M. James Lee Hopkins
Directeur général de l'Ambulance Saint-Jean de 1999 à mars 2001 et actuellement consultant en gestion
- Mme Isabelle Jean
Directrice générale du Carrefour Jeunesse-Emploi du comté de Johnson
Présidente de la commission sur le développement de la main-d'oeuvre et de la formation professionnelle, CRD Estrie
- M. Richard Renaud
Directeur du service général d'inspection du ministère de la Sécurité publique
Coprésident des Jeux policiers-pompiers mondiaux Québec 2005 inc.
Président de la Caisse d'économie Desjardins du personnel municipal de Québec

» Comité 2000

Le comité a reçu 123 propositions de candidature pour les actes de civisme accomplis au cours de l'année 1999. Les membres du comité ont recommandé de remettre la médaille du civisme à neuf personnes et la mention d'honneur du civisme à 29 personnes.

Faisaient partie du Comité :

- Mme Nicole Blouin
Présidente du Comité et présidente de NB Communications-relations publiques inc.
- M. Pablo Altamirano
Directeur général du Comité d'adaptation de la main-d'oeuvre pour personnes immigrantes (CAMO)
- M. James Lee Hopkins
Directeur général de l'Ambulance Saint-Jean
- Madame Isabelle Jean
Directrice générale du Carrefour Jeunesse-Emploi, comté de Johnson
- M. Richard Renaud,
Directeur du service général d'inspection du ministère de la Sécurité publique

Pour en savoir plus

[Hommage au civisme](#)

[Formulaire de proposition d'une candidature pour un acte de civisme](#)

[Les récipiendaires](#)



[Haut](#)

Dernière mise à jour : 8 février 2006

-
- [Historique](#) • [Organisation](#) • [Palais de justice](#) • [Documents administratifs](#) • [Dossiers d'actualité](#) •
 - [Discours et allocutions](#) • [Lois et règlements](#) • [Le Prix de la Justice](#) • [Hommage au civisme](#) •



© [Gouvernement du Québec, 2003](#)

Renseignements généraux

» Ministère de la Justice du Québec
Édifice [Louis-Philippe-Pigeon](#)
1200, route de l'Église
Québec (Québec) G1V 4M1

Téléphone: 418 643-5140

Sans frais : 1 866 536-5140

Courriel: communications.justice@justice.gouv.qc.ca

-

Note : Le personnel du Service de renseignements du ministère de la Justice peut vous aider à mieux comprendre les règles d'application générale du droit québécois. Toutefois, il ne pourra pas interpréter ces règles pour les adapter à un cas précis ou pour répondre à une situation particulière.

Si vous communiquez avec nous par la poste ou par courriel, veuillez s'il vous plaît indiquer, dans votre demande, votre adresse et votre numéro de téléphone pour que nous puissions vous contacter au besoin.

Dernière mise à jour : 20 février 2007

• [Renseignements généraux](#) • [Palais de justice](#) • [Bureau des plaintes](#) • [Répertoire du personnel](#) •

